



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :

17

Nombre de membres présents : 14

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de membres absents : 2

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 11 mars 2021

OBJET :

DE-CCAS-21-03-1-3) CREATION D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE
POUR L'ANIMATION "LES DEJEUNERS DES SENIORS"

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi onze mars à dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le samedi 06 mars 2021, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.

Présents : Mme BRÉON, M. CHARDON, M. COMBE, Mme De VINZELLES,
Mme DUPRE, Mme ETIENNE, Mme GALL, Mme GAUVAIN,
Mme HAUCHEMAILLE, Mme HUET, Mme JOURION, M. LEBEAU, Mme MARTIN,
Mme POLLARD.

Pouvoirs : M. MORAINÉ (pouvoir à Mme HUET).

Excusés : Mme GUYOMARD DE PREAUDET, Mme LIBERT-ALBANDEL.

Le Conseil d'administration,

Vu le Code de l'Action sociale et des familles ;

Considérant la volonté du Centre communal d'action sociale de favoriser les liens entre toutes personnes âgées quel que soit leur lieu de vie ;

Considérant la proposition des résidences autonomie d'accueillir des non-résidents dans le cadre d'une animation organisée par le CCAS intitulée *Les déjeuners des seniors* ;

Considérant la volonté du Centre communal d'action sociale de créer une participation financière pour l'animation *Les déjeuners des seniors* ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve la création d'une participation financière pour l'animation *Les déjeuners des seniors* ;

ARTICLE II : Fixe la participation forfaitaire selon les modalités suivantes :

- 5€ pour les seniors non imposables avant décote
- le tarif extérieur pour les autres (12,5€ en 2021)

ARTICLE III : Ces recettes sont versées aux compte et chapitre correspondants.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON
Vice-Présidente

Signé